

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

COMMUNE DE BULLY LES MINES.

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif : ..... ENQUETE ENVIRONNEMENTALE UNIQUE .....  
..... CONCERNANT LES DEMANDES DE PERMIS .....  
..... DE CONSTRUIRE ET D'AUTORISATION D'EXPLOITER .....  
..... UN ENTREPOT LOGISTIQUE, PARC D'ACTIVITES .....  
..... DE L'ALONETTE A BULLY LES MINES .....  
..... PRESENTEES PAR LA SOCIETE PARCOLOG GESTION. .....

Rue Ferdinand Buisson - 62020 ARRAS Cedex 9  
Téléphone 03.21.21.20.00 - Adresse Internet : [www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)

DUJARDIN C.  
Commissaire  
enquêteur

Le Commissaire  
Enquêteur.

*d*  


Claude DUJARDIN

OBJET DE L'ENQUÊTE :

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AUTORISATION  
D'EXPLOITER UN ENTREPÔT LOGISTIQUE PAR LA  
SOCIÉTÉ PARCOLOG GESTION

ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :

Arrêté n° 2018-209 en date du : 11 Octobre 2018 de Monsieur le Maire de :

de M. le Préfet de :  (1)  
PAS DE CALAIS  (1)

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR désigné par le Président du Tribunal Administratif :

M. : DUJARDIN Claude

Profession : INGÉNIEUR EN CHEF TERRITORIAL - RETRAITÉ

Durée de l'enquête : 31 jours consécutifs  
Date d'ouverture : du : lundi 5 Novembre 2018 au : mercredi 5 Décembre 2018.

Les : Lundi au Vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 00  
" " de 13 " 30 " 17 " 00  
" " " " " " " "

REGISTRE D'ENQUÊTE :

Comportant dix feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à : la Mairie de Bully LES MINES sur François Bruneau n° 62. ou en format numérique à l'adresse dédiée = <http://www.pas-de-calais.gouv.fr> Publications - Consultation du Public - Enquête publique - ICPE Anticipation - PARCOLOG GESTION BULLY LES MINES - Régén et article ou en Préfecture du Pas de Calais (version papier).

RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : la Mairie de Bully les Mines et au site internet mentionné ci-dessus aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux.

RÉCEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Le commissaire enquêteur recevra le public :

Le : Lundi 5 Novembre de 13 heures 30 à 17 heures 00  
" Mardi 13 Novembre " 13 " 30 " 17 " 00  
" Mercredi 21 Novembre " 8 " 30 " 12 " 00  
" Jeudi 29 Novembre " 8 " 30 " 12 " 00  
" Vendredi 3 Décembre " 13 " 30 " 16 " 30

(1) Cocher la case correspondante.



## PREMIÈRE JOURNÉE

Le LUNDI 5 NOVEMBRE 2018 heures 13<sup>h</sup>30 à 17<sup>h</sup>00 heures

OBSERVATIONS DE M.

Permanence 1 LUNDI 5 NOVEMBRE

Pas d'observation depuis l'ouverture de la consultation du public ce matin

Pas d'intervention du public pendant la permanence

*Dujardin*

Permanence 2 MARDI 13 NOVEMBRE 2018

Pas d'observation depuis la permanence 1

Pas d'intervention du public pendant la permanence

*Dujardin*

Permanence 3 VENDREDI 21 NOVEMBRE 2018

Pas d'observation depuis la permanence 2.

Pas d'intervention du public pendant la permanence

*Dujardin*

Permanence 4

JEUDI 29 NOVEMBRE 2018.

Pas d'observation depuis la permanence 3.

Pas d'intervention du public pendant la permanence.

*à fait*

Permanence 5

MERCREDI 5 DECEMBRE 2018.

Pas d'observation depuis la permanence 4.

• Permanence du 5 décembre: Participation de F. KOWALSKI Frédéric.

- Frédéric KOWALSKI (AIX NOUVELLE)

2, rue Henri Delattre 62160.

073112 2830

kowafred@gmail.com

- ① Problème de localisation d'affichage d'enquête publique
- ② pas de possibilité de répondre par voie électronique en y ajoutant des pièces jointes.

⑤ la problématique des chemins piétons et cyclables sur la carte 3 (voir DOC JOINT). 7 pages.

Préserver les continuités piétonnes et cyclables d'AIX NOUVELLE au Collège COMTE de Bully les Mines

*W*

Les documents remis par Frédéric KOWALSKI sont repris dans les pages 4 observations rédigées,

5 (carte 1. les chemins de pour) p 6 (feuille générale sur aménagements (chemin)

6 (carte 3. Contexte aménagement piétons cyclables piétons) p 8 et 9 copies des chemins

DUJARDIN C.  
Commissaire  
enquêteur

*d*

3/19

b10 plan mètre avec notation du chemin



## Problématique des chemins piétons et cyclables Alouette 2020 CALL Territoires 62

### Enquête publique 5 décembre 2018 - PARCOLOG GESTION - BULLY LES MINES (62)

Je me permets de formuler une requête auprès du commissaire enquêteur après avoir eu connaissance de l'enquête publique au sujet du projet **PARCOLOG GESTION** concernant l'aménagement de la zone d'activités Alouette 2020 seconde phase.

Mon interrogation concerne la mobilité douce sur le périmètre PARCOLOG GESTION - BULLY LES MINES (62).

En tant que **citoyen** soucieux des questions environnementales ou patrimoniales sur la CALL, je m'interroge sur la réalisation concrète d'un sentier piéton et cyclable au niveau des communes d'Aix-Noulette et Bully-les-Mines affectant l'ancien chemin de Lens et Angres. **Voir cartes 1 et 3.**

Comme vous avez pu le constater, le réaménagement du parc des Alouettes **avance rapidement en terme de VRD** et travaux de paysagement. La SEM territoires 62 viabilise le secteur **'Alouette 2020'** au profit de la CALL.

Sur les pièces jointes envoyées ci-dessous, il "serait" prévu selon certaines projections, un cheminement de rang secondaire permettant d'établir un raccourci stratégique et sécuritaire pour aller au plus vite de la ville d'Aix Noulette (chemin de Lens) au collège Anita Conti de Bully les Mines **Voir carte 3.** Il s'agit des parcelles situées et coïncées entre l'A21 au nord, le chemin de Lens disparu au sud et la rue Jules Verne prolongée à l'est et le petit chemin d'Arras à l'ouest. **Voir carte 1.**

Étant donné que la ZAC a fortement amputé le chemin de Lens, il serait souhaitable de maintenir une liaison douce de qualité (**enrobé + éclairage de la piste avec détection de mouvement**) au niveau du contournement nord des futures implantations économiques (voir plan joint

**RÉALISATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER LOGISTIQUE - PLAN ICPE 200m**), pour relier le collège Anita Conti rue Jules Verne à Bully les Mines à la ville d'Aix-Noulette **Voir carte 3.**

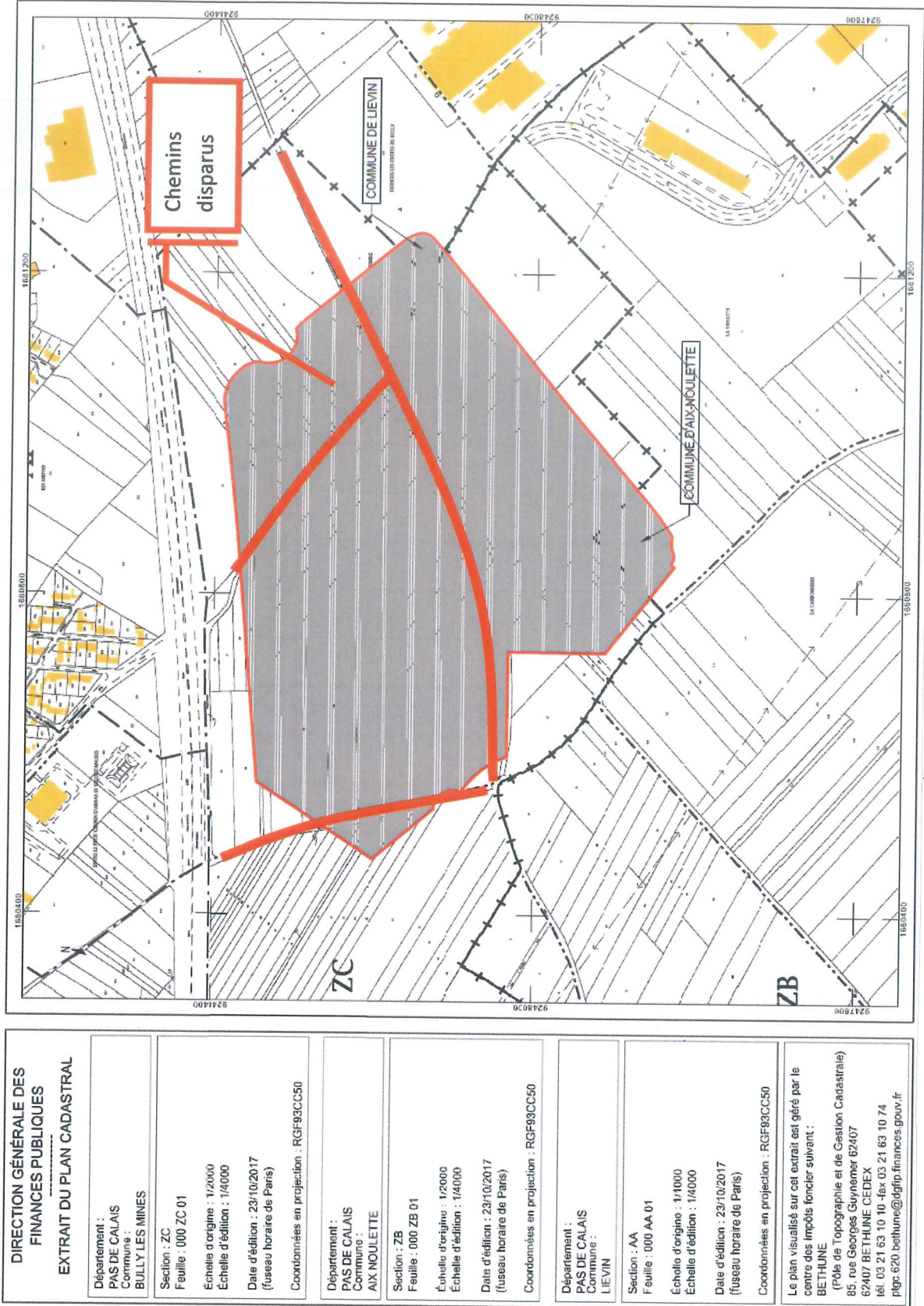
Y a t'il moyen d'agir dans ce sens, à ce jour **je ne vois aucun signe sur le terrain garantissant cet aménagement.** Les parcelles agricoles sont toujours en culture, vont-elles le rester ? Si c'est le cas une substitution doit être mise en œuvre. **Voir carte 2.**

- Il serait souhaitable d'encourager la ville d'Aix-Noulette à requilifier le chemin de Lens en totalité (enrobé + éclairage basse consommation avec détection de mouvement). Le CD 165 n'est pas sécurisé à ce jour (pas de piste cyclable).
- Garantir un substrat de qualité pour la « cyclabilité » de la liaison (enrobé, stabipac, végécole ; etc .....) pas de schistes ni de stabilisé.

**Par ailleurs** pour parfaire cette demande et de manière connexe **dans le cadre de mesures compensatoires** ayant trait à la disparition du patrimoine des chemins ruraux, ces chemins seront stratégiques à l'avenir, ils promettent de bons raccourcis pour les communes périurbaines pour se rendre vers les centres d'agglomération, HUB bus, lycées, collèges, services etc .....



Carte 1 les chemins disparus



<p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</b>  <b>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</b></p>	
<p>Département : PAS DE CALAIS                  Commune : BULLY LES MINES</p>	<p>Section : ZC                  Feuille : 000 ZC 01                  Echelle d'origine : 1/2000                  Echelle d'édition : 1/4000                  Date d'édition : 23/10/2017                  (fuseau horaire de Paris)</p>
<p>Coordonnées en projection : RGF83CC50</p>	
<p>Département : PAS DE CALAIS                  Commune : AIX NOULETTE</p>	<p>Section : ZB                  Feuille : 000 ZB 01                  Echelle d'origine : 1/2000                  Echelle d'édition : 1/4000                  Date d'édition : 23/10/2017                  (fuseau horaire de Paris)</p>
<p>Coordonnées en projection : RGF83CC50</p>	
<p>Département : PAS DE CALAIS                  Commune : LIEVIN</p>	<p>Section : AA                  Feuille : 000 AA 01                  Echelle d'origine : 1/1000                  Echelle d'édition : 1/4000                  Date d'édition : 23/10/2017                  (fuseau horaire de Paris)</p>
<p>Coordonnées en projection : RGF83CC50</p>	
<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :                  BETHUNE                  (Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre)                  85 rue Georges Guynemer 62407                  62407 BETHUNE CEDEX                  tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74                  pfgc-620.bethune@dgiip.finances.gouv.fr</p>	

DUJARDIN C.  
 Commissaire  
 enquêteur

5/19

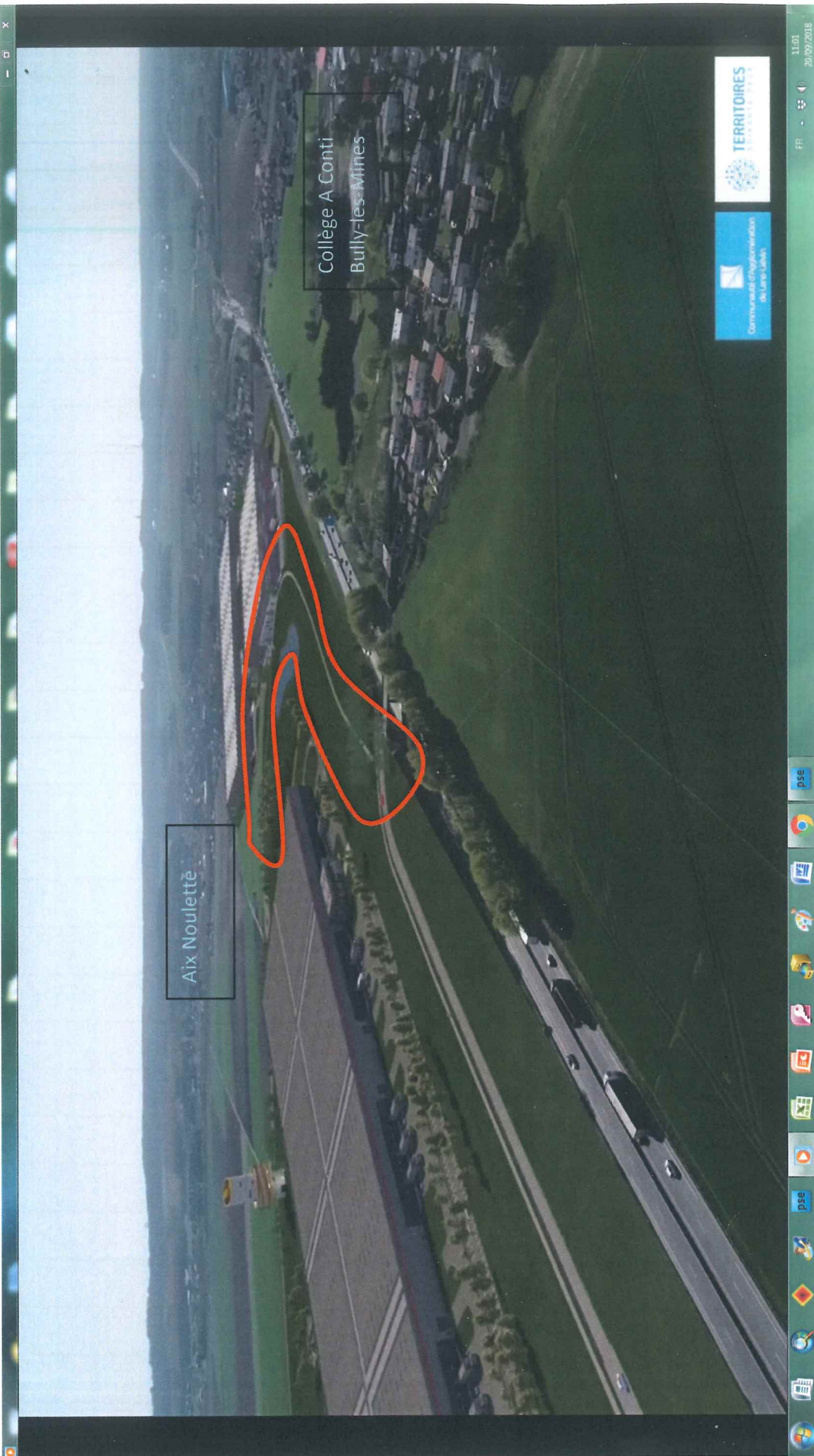
8/19



apparaît en rouge!

Sur le plan masse du site Internet de territoires 62 le projet Alouette 2020, le chemin





Vidéo promotionnelle juin 2018 : Encerclé de rouge le chemin est projeté.

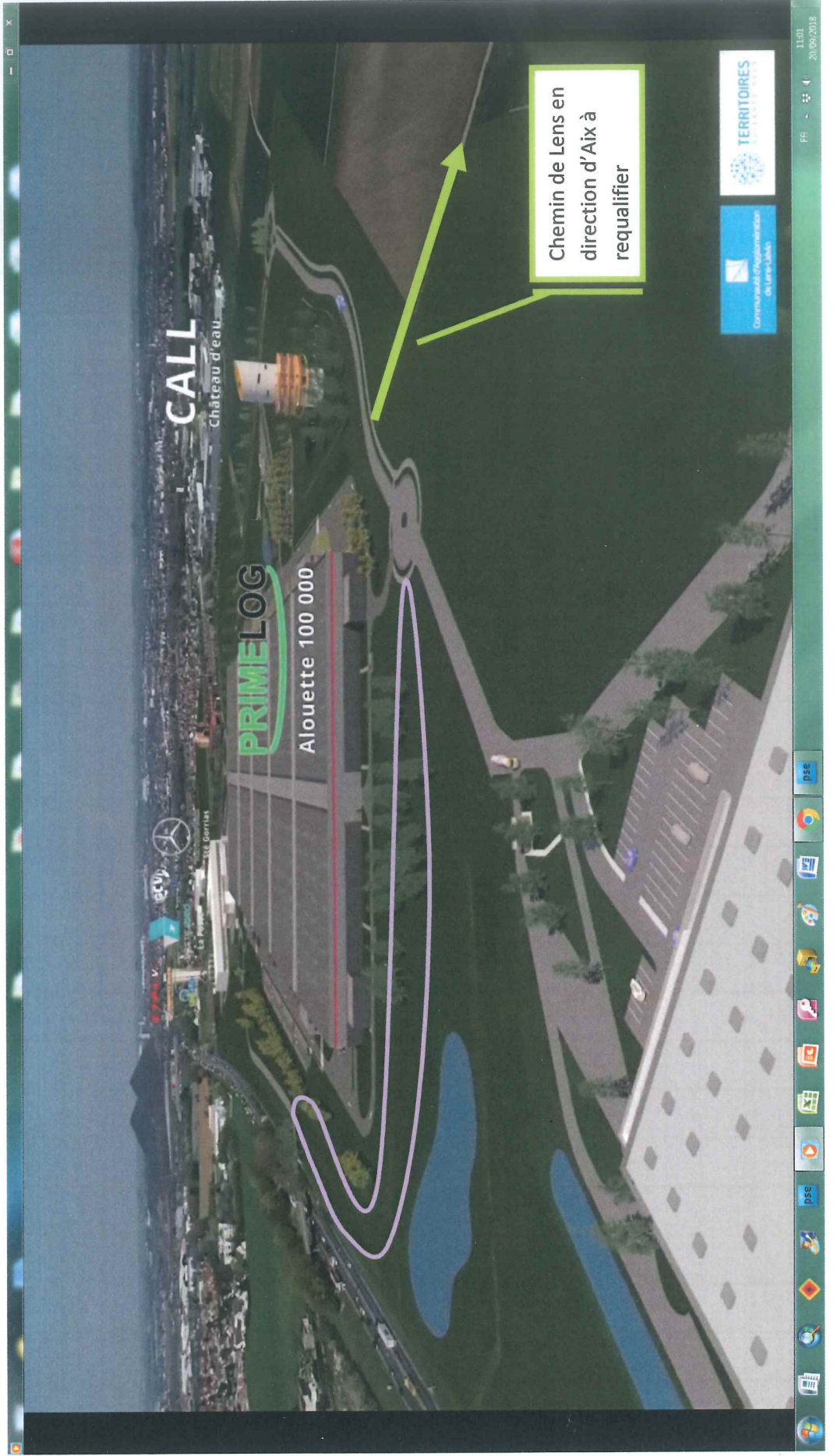
9/19



10/19

Commissaire  
enquêteur

C



Vidéo promotionnelle juin 2018 : Encerclé de mauve le chemin projeté n'apparaît plus. ??????

Le Mercredi 5 Décembre 2018 à 16 heures 30.

Le délai d'enquête étant expiré,  
je, soussigné, Claude DUJARDIN, Commissaire enquêteur, déclare clos le présent  
qui a été mis à la disposition du public pendant 31 jours consécutifs jours cons  
du Lundi 5 Novembre 2018 au Mercredi 5 Décembre 2018,  
de 8 heures 30 à 12 heures 00  
et de 13 heures 30 à 17 heures 00.

Les observations ont été consignées au registre par 1  
(pages nos 3 à 10).

En outre, j'ai reçu 0 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent

- 1. - Lettre en date du / de M. \_\_\_\_\_
- 2. - Lettre en date du / de M. \_\_\_\_\_
- 3. - Lettre en date du / de M. \_\_\_\_\_

*Claude Dujardin*



Le présent registre ainsi que les \_\_\_\_\_ pièces  
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont <sup>recueillis</sup> adressés par mes soins, le Vendredi 5 Décembre 2018  
à M. \_\_\_\_\_

(Voir mention de clôture en page 16)

**CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

Le rapport d'enquête ainsi que les conclusions et avis  
du Commissaire Enquêteur sont consignés dans des  
documents séparés.

Claude DUJARDIN  
Commissaire Enquêteur

